

Federation Medievale



Procès-Verbal de la Réunion du Collectif Médiéval

Membre présent	Association	Membre excusé	Mandataire	Diffusion
MOURAREAU Patricia alias Esclarmonde de Foix	LES FÉALS COMPAINGS			X
PERRON Stéphanie alias Mélissandre	LES DEUX VINETTES			X
DUVAL Patrick alias Grand Inqui	NOTRE DAME			X
	CAVALARIA DELPHINA	MORVILLERS Hervé alias Humbert de la Tour du Pin	GERMAIN Olivier alias Raimond II Trencavel	X
GERMAIN Olivier alias Raimond II Trencavel	LA COMPAGNIE DE TRENCAVEL			X
	LES COMPAGNONS DU LOUP	OTTAVI Paul alias Loup de Puilaurens	MOURAREAU Patricia alias Esclarmonde de Foix	X
ARNAUD Christian alias Elzéar de Castillon	LA MESNIE DE LA CROIX BLANCHE			X
CAZENAVE Eric alias Bragard de Gerde	LA LOUVE ET LA COLOMBE			X
	L'OST DE L'ARC DROIT	LEGGHE KASTELYN Elise alias Mélisende de Gent	MOURAREAU Patricia alias Esclarmonde de Foix	X
	COMPAGNIE ET PÉLERINS	DUCOS Jocelyn alias Gérault d'Armagnac		X
	LA GUELDE DELPHINA	CUM Yannick alias Yann le Sombre	GERMAIN Olivier alias Raimond II Trencavel	X
MAUREL Frédéric alias Fred de Nîmes	GAMELA NOSTRA			X
MARTEL Thierry alias Thierry Martel	LE FAUBOURG DES FORGERONS	MARTEL Thierry alias Thierry Martel	PERRON Stéphanie alias Mélissandre	X
	LES CAMINS DE MONTBLOY	DONZALLAZ Isabelle alias Manchega	DUVAL Patrick alias Grand Inqui	X
CARRIERE Gilles alias Canilhac	L'ÉCOLE CHEVALERESQUE			X
	LA COMPAGNIE DES SEIGNEURS D'HAUTPOUL	CARNIEL David alias Guillaume de Montfaucon		X
	LES INDÉPENDANTS RÉUNIS	VALLAT Patrick alias Le Barde	PERRON Stéphanie alias Mélissandre	X
	LES GUERRIES DU LENDEMAIN	MAHIEU François alias Jean Lun	CARRIERE Gilles alias Canilhac	X
DUPOUX Robert alias Gaillard de Gicon	LES MERCENAIRES DU TEMPS			X
GUILLOUET DE PORCARO Christine alias Biérix Dame de la Porte de Caro	LA PETITE MESNIE			X
GONTHIER Gilles alias Enquerrand de Valdore	LES CHEVALIERS DE L'ORDRE DES 4 VENTS			X
	LA COUR PONTIFICALE D'AVIGNON	LEPERCQUE Florent alias Capitaine Saumane	DUVAL Patrick alias Grand Inqui	X
	LA COMPAGNIE FRANCHE DU FOREZ	VOGUE Sébastien alias Audibert dit Grain de sel		X
CLÉMENT Philip alias Philip de Villedieu	L' ASSOCIATION MÉDIÉVALE ÉVÈNEMENT			X

S O M M A I R E

1 - ORDRE DU JOUR	4
2 – COLLECTIF MÉDIÉVAL	4
2.1 – PROPOSITION D’ADHÉSION AU SEIN DU COLLECTIF	4
2.2 – PARTICIPATION ET MOTIVATION DES MEMBRES DU COLLECTIF	4
3 - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	5
3.1 – STATUTS	5
3.2 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR	5
3.3 – CHARTE.....	5
4 - RÈGLEMENTS DE COMBATS	5
4.1 – RÈGLEMENT DE MÊLÉE.....	5
4.2 – RÈGLEMENT DE TOURNOI-LICE.....	5
4.3 – RÈGLEMENT DE CAVALERIE	5
4.4 – RÈGLEMENT D’ARCHERIE	6
4.5 – RÈGLEMENT D’INTERACTIVITÉ DE COMBATS	6
5 - DIVERS	6
5.1 – CERCLE DES BÂTISSEURS.....	6
5.2 – CONSEIL D’ADMINISTRATION.....	6
6 - CONCLUSION.....	6

1 - ORDRE DU JOUR

Les thèmes abordés lors de la réunion du Collectif Médiéval qui s'est tenue à Aigues-Mortes les 13 et 14 Mars 2010, sont :

- participation et motivation des membres du Collectif,
- Statuts,
- Règlement Intérieur,
- Règlement de Mêlée,
- Règlement de Tournoi-Lice,
- Règlement de Cavalerie,
- Règlement d'Archerie,
- Règlement d'Interactivité de Combats,
- Cercle des Bâisseurs,
- Conseil d'Administration.

2 – COLLECTIF MÉDIÉVAL

2.1 – PROPOSITION D'ADHÉSION AU SEIN DU COLLECTIF

En avant-propos à la réunion, il a été abordé un sujet, hors Ordre du Jour, concernant l'éventuelle adhésion de Fée Bleue (qui était présente à la réunion des Capitaines) au sein du Collectif Médiéval, sous «l'étiquette» : présidente de l'association d'évènementiel R.O.M.A.

Cette proposition nécessite d'ouvrir un sondage sur le forum, afin que tous les membres du Collectif s'expriment à ce sujet.

2.2 – PARTICIPATION ET MOTIVATION DES MEMBRES DU COLLECTIF

Malgré le post «ASSIDUITÉ AUX TRAVAUX DU COLLECTIF» mis en ligne, le 11 Février 2010, par Grand Inqui, concernant un manque de participation et de motivation des membres du Collectif, pour la création de la Fédération Médiévale, il y a toujours des membres qui ne s'investissent pas suffisamment dans ce Collectif.

Il est impératif, comme l'a soulevé le conseiller juridique, Monsieur BELAROUSSI, qui a reçu Fred de Nîmes, Mélissandre et Elzéar de Castillon, le Mercredi 10 Mars, que tous les membres soient «unanimes et soudés», donc solidaires et unis, dans ce projet.

Lors de la mise en ligne de sondages, trois choix seront désormais possibles :

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas.

3 - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

3.1 – STATUTS

Au vu des remarques et recommandations émises par Monsieur BELAROUSSI, conseiller juridique, sur le projet des Statuts de la Fédération, ces derniers ont été revus et modifiés.

Suite à des discussions sur le terme «Membre fondateur», il a été voté à la majorité des membres présents et représentés (pouvoirs joints en annexe), que ce terme serait remplacé par «Membre adhérent fondateur» ; sachant que ce titre ne donnera aucun droit particulier à ses détenteurs ; si ce n'est les mêmes que ceux d'un «membre adhérent».

Bien qu'ayant déjà donné lieu à nombres de discussions sur le forum, la question de n'accepter que des présidents d'associations en tant que «membres adhérents» de la Fédération a de nouveau été abordée.

À l'issue d'un vote à mains levées, il a définitivement été adopté, par la majorité des membres présents et représentés, que seuls les présidents pourraient représenter leurs associations au sein de la Fédération.

3.2 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement Intérieur a été réétudié et allégé en rapport aux articles des Statuts, dont certains faisaient «doublons». Des articles ont été totalement supprimés car trop contraignants pour les utilisateurs.

3.3 – CHARTE

Quelques points de la Charte des membres de la Fédération ont été supprimés ou modifiées, afin que cette dernière reste applicable par tous ses utilisateurs.

4 - RÈGLEMENTS DE COMBATS

4.1 – RÈGLEMENT DE MÊLÉE

En raison de l'absence de la grande majorité des membres pratiquant les mêlées, ce sujet n'a pu être abordé.

4.2 – RÈGLEMENT DE TOURNOI-LICE

En raison de l'absence de la grande majorité des membres pratiquant les tournois ou les lices, ce sujet n'a pu être véritablement abordé.

Toutefois, Canilhac a suggéré d'adopter le règlement de la LICA – basé sur celui de l'ICL –. Ce règlement sera déposé sur le forum aux fins de discussion.

4.3 – RÈGLEMENT DE CAVALERIE

En raison de l'absence de membres pratiquant la cavalerie, ce sujet n'a pu être abordé.

4.4 – RÈGLEMENT D'ARCHERIE

En raison de l'absence de la grande majorité des membres pratiquant l'archerie, ce sujet n'a pu être abordé.

4.5 – RÈGLEMENT D'INTERACTIVITÉ DE COMBATS

Ce règlement est sans objet, du fait que les interactivités de combats (mêlée-cavalerie, mêlée-archerie, cavalerie-archerie) sont ou seront directement abordées et développées dans les règlements de combats respectifs.

5 - DIVERS

5.1 – CERCLE DES BÂTISSEURS

Les documents administratifs (Statuts, Règlement Intérieur et Charte) de la Fédération ayant été rédigés et approuvés par la majorité des membres du Collectif, il n'est plus nécessaire d'ouvrir un Cercle de discussion regroupant d'autres présidents d'associations du forum. En effet, ce forum de discussions risquerait de remettre en question les fondements de la future Fédération, alors que ceux-ci sont achevés.

Suite à un vote à mains levées sur la question, la totalité des membres présents et représentés ont décidé la «non ouverture» du Cercle des Bâtitseurs.

5.2 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il était question d'élire le Conseil d'Administration de la Fédération parmi les membres du Collectif et les autres présidents d'associations adhérents au projet. Il avait d'ailleurs été envisagé de faire «entrer» des présidents d'associations médiévales du Nord de la France dans le Collectif, afin que ces derniers puissent présenter leurs candidatures aux postes du Conseil d'Administration. Seulement, si la porte du Collectif est ouverte à des présidents autres que ceux présents à la réunion des Capitaines, des «rivalités» et «susceptibilités» risquent de voir le jour avant même la création de la Fédération. Aussi afin de suivre la ligne directrice initiale du Collectif, seuls les présidents des associations présentes ou représentées à la réunion des Capitaines, donc membres du Collectif, pourront se présenter au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Constitutive de la Fédération, et ceux pour deux ans.

Un minimum de 10 postes (jusqu'à 30) est à pourvoir au Conseil d'Administration de la Fédération. Une fois, les nouveaux «membres adhérents» inscrits à la Fédération, et lors de la prochaine élection du Conseil d'Administration, ces derniers pourront légalement se présenter aux postes du Conseil d'Administration de la Fédération.

6 - CONCLUSION

Un sondage a été ouvert sur le forum concernant l'adhésion ou non de Fée Bleue, en tant que présidente de l'association d'évènementiel R.O.M.A.

Il est demandé à **TOUS** les membres du Collectif de s'investir et de participer activement aux différents débats du forum et aux éventuelles réunions à venir.

Les Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération ont été définitivement rédigés et approuvés par la majorité des membres du Collectif.

Les Règlements de Combats de la Fédération n'ont pu être ratifiés en raison de l'absence des principaux intéressés. Ces sujets restent ouverts sur le forum, dans l'attente d'être approuvés.

Le Cercle des Bâisseurs ne «verra pas le jour» sur le forum, car il remettrait en question les décisions approuvées par les membres du Collectif, et par la même, la création de la Fédération Française Médiévale.

Le Conseil d'Administration, pour les deux premières années de la création de la Fédération, sera constitué par les membres du Collectif souhaitant être candidats. Il sera constitué de 10 à 30 membres qui devront accepter de s'investir afin de «donner le jour» à LEUR projet.

~ * ~ * ~ * ~

FIN DU DOCUMENT